



Auto netreprise et formation

Par **Marlotte**, le **12/03/2010** à **09:21**

Bonjour,

Je souhaite ouvrir un commerce et devenir traiteur (vente directe). Est ce possible sans diplôme, étant considéré que c'est moi qui serais en cuisine (je ne compte pas embauché quelqu'un de qualifié) et que je ne suis pas formée pour ça?

Par **Cornil**, le **14/03/2010** à **15:54**

Bonsoir marlotte

A ma connaissance l'entreprise individuelle de cuisinier ou traiteur n'est pas réglementée par des diplômes exigés.

Mai, syndicaliste salarié, ce n'est évidemment pas mon domaine de connaissances particulier. renseigne-toi auprès de la chambre de commerce et industrie de ta ville...

bon courage et bonne chance.

Cornil